

En automne, quand la durée du jour diminue alors que la durée de la nuit augmente, les cambrioleuses et les cambrioleurs distinguent ainsi plus facilement si les maisons ou les appartements semblent inoccupés. Entre septembre et mars, on constate une augmentation des cambriolages dits « du crépuscule » commis dans des lieux privés. Les cambrioleurs sont actifs à partir de 16h15 – 16h30.

Par conséquent, la police rappelle les mesures de prévention adéquates. En effet, le risque de cambriolage peut déjà être considérablement réduit sans grand effort :

- **Simulez une présence, par de la lumière notamment.** Installer des lampes avec des ampoules économiques qui s'allument en alternance dans différentes pièces à l'aide d'un minuteur. Très simple et peu onéreux. Il existe aussi des simulateurs TV. Il s'agit d'un petit boîtier composé LED de différentes couleurs qui s'allument de manière aléatoire et qui donnent l'impression qu'une télévision est allumée.
- Fermez les portes, les fenêtres et les autres accès, même lors d'absences de courte durée
- Ne mettez pas vos valeurs en évidence et placez-les en lieu sûr (coffre-fort).
- Avisez les voisins lors d'absences prolongées. Le but étant d'observer et non de surveiller.
- Si une personne constate un comportement suspect ou est en présence d'éléments suspects, appelez sans délai le 117.

Des informations détaillées sur la prévention contre les cambriolages sont disponibles sur le site internet suivant :

<https://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage/>.

Sinon, il existe une pyramide avec 3 mesures de prévention. Le premier palier ce sont les mesures organisationnelles, indispensables (les bons comportements = fermer portes et fenêtres, laisser de la lumière, cacher les valeurs...), le deuxième palier ce sont les mesures techniques (les moyens mécaniques = renforcer les moyens mécaniques préexistants – serrures, poignées...) et le 3^{ème} palier de la pyramide ce sont les mesures électroniques (système de vidéosurveillance et alarme).

En cas d'inquiétude ou d'interrogation d'une personne au sujet de la sécurité de son logement, le citoyen VD peut bénéficier gratuitement d'une analyse sécuritaire par l'Ipa Christian BOURQUENOD, chargé de prévention à la Division prévention de la criminalité (079 808 50 86). Cette prestation comme bien d'autres est gratuite et figure sur le site **votrepolice.ch**. Les citoyens trouveront également sur ce site passablement de conseils pour se prémunir contre la criminalité en général (cambriolages, vols à la tire, à l'astuce, vol au rendez-moi...) et la cybercriminalité (escroqueries sur internet...).